

8 - BAREME PRE-REQUIS POUR POUVOIR PRESENTER SA CANDIDATURE EN QUALITE DE MEMBRE DE LA SOF.CPRE

2. DOSSIERS DE CANDIDATURE DE MEMBRE ASSOCIE

Le total du pré requis est de 1500 Points

* Diplôme du Collège Français de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique	<i>400 points</i>
* DES de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique (ou Compétence ordinale)	<i>400 points</i>
* DESC qualifiant de groupe II : . Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique . Chirurgie Maxillo-Faciale	<i>400 points</i> <i>400 points</i>
* Titres hospitaliers et universitaires . Professeurs agrégés, Praticiens Hospitaliers (ou titres équivalents des Hôpitaux des Armées) . Assistants-Chefs de Clinique (ou titres équivalents des Hôpitaux des Armées) . Internes des Hôpitaux . Attachés, Assistants des Hôpitaux généraux	<i>200 points</i> <i>150 points</i> <i>100 points</i> <i>75 points</i>
* Communications scientifiques (2 obligatoires au minimum) présentées personnellement lors des manifestations de la SOF.CPRE ou organisées sous son égide. Par communication <i>(si publiées dans les Annales 100 points supplémentaires)</i>	<i>100 points</i>
* Participation à ces mêmes communications, autres publications se rapportant à la spécialité. Par publication..... <i>(si publiées dans les Annales 50 points supplémentaires)</i>	<i>50 points</i>
* Participation aux Cours d'Enseignement du Collège ou de la Société	<i>100 points</i>
* Participation aux Congrès National de la Société	<i>100 points</i>
* Autres congrès et manifestations scientifiques de la Société	<i>50 points</i>
* Stages et séjours dans un ou plusieurs services à l'étranger supérieurs à 2 mois, (auprès de membres de Sociétés Nationales reconnues), sans cumul possible	<i>100 points</i>
* Diplômes étrangers agréés (exemple European Board)	<i>200 points</i>

1. DOSSIERS DE CANDIDATURE DE MEMBRE ACTIF

Le total du pré requis est de 1200 points

Il correspond à une participation régulière aux activités de la Société pendant les deux ans statutairement exigés après l'élection comme Membre Associé.

* Participation aux Congrès et manifestations scientifiques de la Société	<i>200 points</i>
* Communications scientifiques présentées personnellement lors des manifestations de la SOF.CPRE ou organisées sous son égide Par communication..... <i>(si publiées dans les Annales 100 points supplémentaires)</i>	<i>100 points</i>
* Participation à ces mêmes communications, autres publications se rapportant à la spécialité. Par communication ou publication <i>(si publiées dans les Annales 50 points supplémentaires)</i>	<i>50 points</i>
* Participation aux Cours d'Enseignement du Collège ou de la Société	<i>100 points</i>